



HUMEUR DE BLÉ PAS BELLE, LA RÉPUBLIQUE ?

A en croire la ministre de l'Écologie, les occupants du site de Sivens seront évacués seulement lorsque le Conseil Général du Tarn se sera prononcé pour l'un des deux schémas de rechange préconisé par les experts du ministère.

Voilà qui est faire peu de cas de la population locale, tout particulièrement des familles qui ont dû être relogées ailleurs et des agriculteurs empêchés d'accéder à certaines de

leurs parcelles. Voilà qui, par ailleurs, peut être perçu comme une forme de chantage par le Conseil Général, lui dont les compétences ne cessent d'être bafouées depuis des mois et qui goûte très peu sur le fond l'alternative qui lui est soumise. Quant au citoyen ordinaire, il peut s'interroger sur pareille conception, d'une part de l'ordre public, d'autre part de la protection des personnes et des biens.

Cette conception semble pourtant

faire jurisprudence, si l'on peut user d'une telle expression : à Roybon dans l'Isère, le site de Chambaran ne sera évacué qu'après redéfinition du projet de Center Parc, a-t-il été déclaré devant l'Assemblée Nationale. Les adeptes du « zadisme » en concluront pour l'avenir qu'ils bénéficient d'un certain droit de tirage... et les populations susceptibles d'être affectées, qu'elles n'ont à attendre que d'elles-mêmes.

Pas belle, la République ?

MARCHÉS

UN PLAN DE RELANCE POUR DOUBLER LA PRODUCTION DE BLÉ DUR EN FRANCE

La hausse du prix des pâtes alimentaires dans les derniers mois de 2014 avait attiré l'attention sur les difficultés qui affectaient la production de blé dur, leur matière première. En France en particulier, la surface et la production de ce type de blé ont respectivement reculé de 55 et 45% entre 2010 et 2014.

Lors d'un colloque qui a réuni à Tours le 6 février les acteurs de la filière blé dur -de la génétique végétale à la fabrication de pâtes-, un plan de relance a été annoncé qui vise à doubler au minimum la production à l'horizon 2020-2025. Au programme : développement de la recherche sur les pathologies du blé dur, création de variétés nouvelles afin d'améliorer les rendements, résistance aux maladies et aptitudes à la transformation en semoule et pâtes ; renforcement de l'encadrement technique des agriculteurs pour accroître leur efficacité ; extension de la contractualisation des approvisionnements entre organismes de collecte de céréales et industries de transformation pour donner plus de visibilité à chacun, producteurs compris.

Redonner un attrait à la production de blé dur française est d'autant plus stratégique que le bassin méditerranéen est la principale zone de consommation au monde et que de nouveaux concurrents montent en puissance derrière le Canada, leader mondial : le Mexique, devenu le 2^{ème} exportateur, le Kazakhstan, la Russie et même l'Inde.

FILIÈRES

STIMULER LE SUPER E 10 EN RÉÉQUILIBRANT SA TAXATION ET CELLES DES SP 95 ET 98

Le ministre de l'Agriculture a annoncé le 9 décembre à l'Assemblée générale de la CGB (planteurs de betteraves) qu'il soutenait la demande d'aménagement de la TICPE sur l'essence (Taxe intérieure sur le consommation des produits énergétiques) présentée par la filière française du bioéthanol. La filière plaide en effet pour que la TICPE sur l'E10 (10 % de bioéthanol) baisse de 2 centimes au litre sur 2 ans, avec compensation de recettes pour l'État en l'augmentant sur le SP 95 et le SP 98. Le prix de l'E10 deviendrait ainsi inférieur de 5 à 6 centimes / litre à celui du SP 95 au lieu de 3 à 4 centimes actuellement.

La démarche de la filière bioéthanol est motivée par un besoin de plus grande promotion du E10, comme le montre une enquête IPSOS de novembre 2014 pour la collective du bioéthanol.

Selon l'enquête, les conducteurs de véhicules à moteur à essence sont prêts à 90 % à utiliser un carburant moins polluant et 68 % disent voir proposé de l'E10 dans les stations-services qu'ils fréquentent. Mais la différence de prix entre l'E10 et le SP 95 n'est pas repérable actuellement. Seulement 1/3 des conducteurs savent que le premier coûte 3 à 4 centimes de moins que le SP 95, les deux autres tiers le croyant aussi cher, voire plus cher !

PROGRÈS TECHNIQUE

PHÉNOFIELD®, OUTIL DE RECHERCHE INÉDIT POUR ANTICIPER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Face aux effets du changement climatique observés déjà sur certaines cultures et à leurs évolutions tendancielle, la recherche en génétique des grandes cultures investit dans des programmes et des équipements novateurs en vue d'adapter les plantes. Ainsi sera bientôt inauguré en Beauce un outil inédit de recherche en plein champ, PhénoField®. En rationnant les pluies reçues par les cultures, notamment, celui-ci permettra d'identifier de manière accélérée les gènes contribuant à la tolérance du blé et du maïs aux stress hydriques.

Installé sur un site d'ARVALIS, l'institut technique des céréalières, PhénoField® verra se déplacer sur des rails 8 serres mobiles, parapluies roulants capables d'abriter simultanément 5000 des 75000 m² de micro-parcelles d'espèces et variétés différentes à observer. Sous les serres, des portiques mobiles bardés de capteurs, appareils d'imagerie, outils d'enregistrement et de gestion de données etc. passeront régulièrement en revue les plantes en préservant leur intégrité. Des milliers de plantes pourront ainsi être caractérisées en continu, tout au fil de leurs cycles, en relation avec les paramètres du sol et du climat.

Les disciplines mises en œuvre dans PhénoField® seront nombreuses : agronomie, physiologie, robotique, mesures physiques, bio-informatique, bio-statistique, modélisation. En permettant d'augmenter l'acquisition de références, de gagner du temps et de la précision, en préservant la plante à chaque mesure pour la rendre disponible durant tout le cycle d'observation, cet assemblage confèrera à l'outil une capacité inédite à délivrer de l'information à haut débit.



CULTURE DU BLÉ, CULTURE DU RIZ ET PSYCHOLOGIE SOCIALE

Pourquoi les occidentaux sont-ils plus individualistes et les extrême-orientaux « jouent-ils plus collectifs » ? Pourquoi les premiers raisonnent-ils davantage de manière analytique, en considérant les choses selon leurs propriétés, leurs constituants, et les seconds de manière plus holistique, en appréhendant chacune d'elles comme

partie d'un tout ? Pour certains chercheurs, relate Science et Vie en décembre, ce serait lié au type de céréaliculture historiquement dominant, culture du blé d'un côté et riziculture inondée de l'autre, celle-ci ayant toujours davantage exigé de coopération entre agriculteurs que celle-là.

Science et Vie présente à cet égard les résultats de plusieurs tests marqueurs d'individualisme ou de « collectivisme » -selon les réponses- qu'a conduits un doctorant américain en psychologie sociale. Ont été soumises aux tests deux populations d'étudiants chinois de mêmes ethnies, langues et religions, mais originaires de régions traditionnellement productrices de blé pour les uns, de riz pour les autres.

Par exemple, ces étudiants ont eu à se représenter eux-mêmes et leurs réseaux de connaissances sous forme de sphères reliées par des droites. Résultat : les « blé » ont eu tendance à dessiner des sphères un peu plus larges pour eux que pour leurs connaissances et les « riz » ont fait l'inverse. Autre exemple, leur a été demandé de se rendre dans leurs villes respectives dans des cafés similaires (Starbucks), des chaises ayant été mises au préalable au travers du chemin des consommateurs. Ceux qui ont déplacé les chaises au lieu de les contourner, adaptant ainsi l'environnement à leurs besoins, ont été 5 fois plus nombreux dans les villes « à blé » que dans les « villes à riz ».

SECURITÉ SANITAIRE

RÉSIDUS DE PESTICIDES DANS LES CÉRÉALES EN EUROPE : LA FRANCE TRÈS BON ÉLÈVE

L'EFSA (Autorité européenne de sécurité des aliments) a publié le 11 décembre 2014 son rapport sur les résultats pour 2012 du programme européen de surveillance des résidus de pesticides dans les aliments.

Dans son volet relatif au « Programme coordonné de l'UE » (analyses pratiquées selon les mêmes méthodes sur 12 produits commercialisés dans les États-membres, l'Irlande et la Norvège), le rapport fait apparaître que 862 des 10 235 échantillons analysés ont été des échantillons de blé et qu'il a été constaté des dépassements de Limites Maximales de résidus (LMR) pour 6 de ces 862 échantillons, tous hors de France : 2 en Hongrie, 2 aux Pays-Bas, 1 en Grèce, 1 au Royaume-Uni.

Dans le volet concernant les programmes nationaux de contrôle, qui sont conçus indépendamment par les différents États et qui ont porté en 2012 sur 78 390 échantillons de 772 produits (200 en France), le rapport ne fait état de dépassement de LMR que pour 1 échantillon de produit céréalier. Il s'agit d'un échantillon de riz, sur 78 échantillons de cette céréale analysés dans l'ensemble des pays. Le rapport ne mentionne pas dans quel pays il a été analysé.

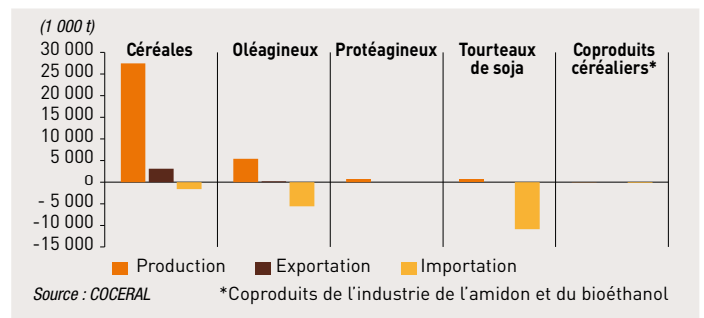
INFOCHIFFRES

PLUS DE PROTÉINES DANS LE BLÉ DE L'U.E., UNE STRATÉGIE PERTINENTE À TOUS ÉGARDS

Comme l'indique le graphique ci-après, la fraction protéines des céréales indigènes est aujourd'hui la principale source de protéines végétales en Europe. Et les céréales sont la seule culture de l'U.E. à générer un excédent export/import de protéines brutes en volume. Cette réalité doit être prise en compte dans la poursuite de l'objectif -légitime- de diminuer la dépendance de l'UE en protéines sous forme

de tourteaux de soja importés. Les céréales étant les cultures les plus productives à l'hectare, toute politique visant à leur substituer telle ou telle autre culture doit être bien soupesée, au risque de dégrader sinon le solde export/import de grains de l'U.E. Travailler à l'augmentation de la teneur en protéines des blés européens apparaît donc comme le meilleur levier d'amélioration du solde protéique européen.

Production, exportation et importations de protéines végétales en Europe (protéines brutes)



LE TOP 10 DE LA COLLECTE DE GRAINS EN FRANCE

Entreprises	Tonnages collectés*	Zone d'activités **
Soufflet Agriculture	5 141 225	02-10-16-17-18-21-27-28-36-37-51-52-54-55-57-58-77-79-85-86-89-91
Axéréal	4 500 000	03-18-28-36-37-41-45-58-91
Vivescia	3 408 151	02-08-10-20-51-52-55-77-88-89
Advitam	2 342 000	02-59-60-62-80
Cap Seine	1 598 000	27-60-76-78-80-95
Acolyance	1 371 103	02-08-10-51-60-62-77-80
Agrial	1 330 000	14-35-37-50-53-61-72
Noriap	1 272 110	60-76-80
Terrena	1 110 000	44-49-79-86
Arterris	1 090 168	04-05-09-11-13-30-31-32-34-66-81-82-83-84

*Tonnes de céréales et oléo-protéagineux, récolte 2013

**Département en gras : département du siège social

Source : Agrodistribution n° 256 - janvier 2015, d'après entreprises

CHINE : LES PRINCIPALES RÉGIONS DE PRODUCTION DE BLÉ

PRODUCTION TOTALE DE BLÉ :

120 Mt en 2013 dont 6 de blé de printemps



Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales

23-25, avenue de Neuilly, 75116 PARIS
Tél. 01 44 31 10 00 / Contact : Pascal HURBAULT

Rédaction achevée le 10/02/2015

BLÉ CONTACT est mis en ligne sur www.agpb.fr

Abonnements : consulter l'AGPB

Reproduction autorisée avec mention de la source

BLÉ CONTACT - AGPB

